

Actes de la rencontre « La clause d'insertion »

Communauté urbaine de Lyon, le 14-12-2011

Charte pour l'Emploi et l'Insertion



Les Intervenants

Jean-François CARENCO, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône

Denis LONGIN, Vice-président du Conseil général du Rhône

Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, Député du Rhône, Ancien Ministre

Gérard COLLOMB, Président du Grand Lyon, Sénateur-Maire de Lyon

Restitution des échanges

Présentation de la Charte pour l'Emploi et l'Insertion

Gérard COLLOMB, Président du Grand Lyon, Sénateur-Maire de Lyon :

« Mesdames et Messieurs, bonjour.

Je suis heureux d'accueillir Monsieur le Préfet de la région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, Président de la région Rhône-Alpes, Denis Longin qui représente Michel Mercier, Président du Conseil général, Jean-Paul Bret, Michèle Picard, Roland Crimier, maire de Saint Genis Laval, Martine David, maire de Saint-Priest, ainsi que les représentants des villes de Saint-Fons, Bron, Rillieux-la-Pape et Caluire et Cuire, de la communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône (dont je remercie le Président de sa présence), des Hospices Civils de Lyon, de Grand Lyon Habitat, de l'OPAC du Rhône, d'Alliade, de Dynacité et de Villeurbanne Est Habitat. Je salue également le directeur régional de la DIRECCTE, Monsieur Michel Delarbre.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la signature officielle de la Charte pour l'Emploi et l'Insertion qui va nous engager toutes et tous.

Je dirai quelques mots en tant que Président du Grand Lyon et maire de la ville de Lyon, deux collectivités qui se sont engagées depuis longtemps dans des actions d'insertion. Je veux évidemment saluer celles qui portent ces actions à la Ville de Lyon et au Grand Lyon, Anne-Sophie Condemine et Dounia Besson, qui ont l'occasion de travailler avec vous tous.

Nous signons aujourd'hui cette charte dans un contexte, Monsieur le Préfet, que nous savons tous extrêmement difficile dans la plupart des pays européens et dans notre pays. Dans l'agglomération lyonnaise et dans la région Rhône-Alpes, le climat est peut-être un peu moins défavorable que dans un certain nombre d'autres agglomérations et régions qui, nous le savons et nous le voyons en discutant avec nos collègues tous les jours, connaissent des difficultés fondamentales et, pour certains, un véritable effondrement économique, industriel et, en même temps, de la commande publique parce qu'ils connaissent des difficultés importantes. J'ai eu l'occasion récemment de discuter avec le Président du BTP Rhône-Alpes qui me disait que, finalement, notre région dans le grand sud-est était une région bénie car, ici, nous trouvons encore de la commande alors que, dans bien d'autres régions, elle est sinistrée.

S'il y a ce climat, c'est parce que, vous le savez, Monsieur le Préfet de région, dans cette région et dans cette agglomération, nous prenons au sérieux, les problèmes économiques et nous essayons d'attirer des entreprises et de renforcer de manière endogène les entreprises locales. Avec des partenariats comme

Lyon Ville de l'Entrepreneuriat, nous créons des entreprises. Je rappelle que plus de 15 000 entreprises sont créées par an aujourd'hui alors qu'il n'y en avait que 5 000 en 2001. Ceci crée une dynamique.

Mais, les uns et les autres, nous savons tous que nous avons des publics qui restent assez loin de l'emploi et donc qui, même lorsque la tendance est plus dynamique qu'aujourd'hui, se trouvent encore loin de l'embauche. Ils sont évidemment les premiers à pâtir de la dégradation de la situation économique. C'est pour cela que les clauses d'insertion et les clauses d'exécution des marchés sont très importantes.

Pour ce qui concerne le Grand Lyon et la ville de Lyon, nous le faisons depuis plusieurs années maintenant, avec d'autres donneurs d'ordre qui dépendent de nous, comme le SYTRAL, qui est un donneur d'ordres extrêmement important puisque je vous rappelle qu'en six ans, il va investir 1,1 milliard d'euros. Pour ce qui concerne le Grand Lyon, en 2010, 150 000 heures d'insertion ont pu être fournies au travers de 253 contrats de travail pour 90 marchés, dont 100 000 heures pour les déchets ménagers, 39 000 heures pour l'aménagement du quartier de la Confluence et 27 000 heures pour le creusement du tunnel de la Croix Rousse.

Parmi les grands marchés pour 2011-2013, nous pouvons citer la construction du pont Schuman, l'aménagement des abords du Grand Stade, la création du nouveau parc Sergent Blandan ou l'aménagement des berges de la Saône, qui vont pouvoir permettre de porter ces actions d'insertion. Vous disiez M. Delarbre « Requalifier les berges, requalifier les hommes », évidemment, c'est au travers de nos grands chantiers que nous pourrons porter le progrès d'un certain nombre de personnes dans notre agglomération qui sont aujourd'hui éloignées de l'emploi.

Pour la Ville de Lyon, le volume d'investissement est proportionnellement un peu moins important mais il a tout de même permis la réalisation de 80 000 heures de travail en insertion sous deux volets différents.

Le premier volet correspond aux clauses d'exécution des marchés au titre de l'article 14, qui ont généré 30 000 heures d'insertion en 2010 sur des marchés comme la construction de la halle d'athlétisme de la Duchère ou les groupes scolaires de La Buire, Camus, Painlevé, Charial, Delorme et Lamartine. Ce volet bénéficie d'un bilan qualitatif extrêmement positif, avec un taux de 54 % de sorties positives sur un emploi pérenne.

Le second volet que nous menons sur la ville de Lyon, et qu'il nous faudra développer, chère Dounia Besson, ce sont les marchés d'insertion. Je sais qu'il y a des problèmes juridiques, puisque nous n'avons pas la compétence insertion pour ce qui concerne le Grand Lyon, mais on essayera, avec la bienveillance de Monsieur le Préfet, de passer au delà de nos compétences. Ces marchés génèrent 50 000 heures travaillées, avec par exemple pour l'entretien des espaces verts et des traboules, la gestion urbaine de proximité, l'ouverture et la fermeture des parcs ou les prestations de traiteur pour les actions du cabinet du Maire.

Les sorties d'emploi sont là aussi extrêmement positives, avec 40 % d'insertion dans un emploi pérenne après ces actions menées au service de la Ville de Lyon. La Maison de l'Emploi de Lyon, par ailleurs, met en synergie toute une série de donneurs d'ordres autour de la Ville de Lyon, du Grand Lyon, de vous, Monsieur le Préfet, du Conseil général, de la Région et des villes qui sont représentées ici. C'est une dynamique assez exceptionnelle qui se met en route et c'est peut-être pour cela que, malgré les périodes difficiles, nous sommes toujours dans un taux d'employabilité plus important dans l'agglomération lyonnaise qu'au niveau national, la région Rhône-Alpes se situant elle-même d'une manière positive par rapport aux chiffres nationaux.

Votre présence nombreuse ici, donneurs d'ordres divers, montre que chacune et chacun d'entre nous pensons que ces actions sont tout à fait prioritaires. Nous les répétons sous des formes diverses. Par exemple, le centre Unibail qui sera situé à Confluence donnera lieu à la création de 800 emplois que nous créons avec Pôle Emploi et les services de la Ville de Lyon et du Grand Lyon. Dans le cadre du Grand Stade, quelques milliers d'emplois seront également créés. Nous voyons donc bien que, dans des périodes aussi difficiles que celles que nous connaissons, lorsque l'on donne du travail, c'est évidemment toute l'agglomération, toutes les personnes qui y habitent et en particulier les jeunes qui peuvent en profiter.

Je suis donc extrêmement heureux que nous signions cette charte ensemble aujourd'hui et je passe la parole à Monsieur Longin pour le Conseil général. »

Denis LONGIN, Vice-président du Conseil général du Rhône :

« Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président Queyranne, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à excuser l'absence de Michel Mercier qui, comme vous le savez, les mercredis, est retenu par ses obligations ministérielles. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, pour la qualité de votre exposé introductif sur cette problématique de l'insertion, une problématique que le Département du Rhône connaît forcément très bien puisque c'est une de nos compétences essentielles en termes de financement. 13 à 14 millions d'euros sont en effet actuellement sortis chaque mois pour payer les allocataires du RSA.

La problématique est toutefois loin d'être seulement financière et, quand on siège, comme j'ai la chance de le faire, au sein des Commissions Locales d'Insertion, on se rend très bien compte des difficultés et de l'éloignement de l'emploi de certains bénéficiaires, mais aussi des difficultés morales et psychiques que cela peut induire pour eux. Certains sont très éloignés de l'emploi, d'autres le sont moins, mais la plupart ont besoin d'un vrai coup de pouce, plus ou moins important. Je crois que toutes les initiatives qui peuvent se déployer pour aider ces bénéficiaires à revenir dans le circuit de l'emploi sont donc forcément bénéf-

fiques, pour eux bien sûr mais aussi pour l'ensemble de la société. Historiquement, le Département du Rhône a essayé d'innover, par exemple en mettant en place le dispositif vendanges, bien connu par les représentants du Beaujolais, qui permettait aux bénéficiaires du RMI de cumuler l'allocation RMI de l'époque et un salaire payé par les viticulteurs. Depuis mars 2008, le Département du Rhône a choisi de croiser ses politiques en intégrant la clause d'insertion dans ses marchés publics et donc de faire bénéficier les publics concernés par le RSA des travaux qu'il engage. Nous avons ainsi mobilisé les articles 30 et 14. L'article 30 est utilisé pour la mise à disposition des personnels dans les collèges et l'accompagnement des enfants handicapés via les associations intermédiaires et l'article 14 pour les marchés de travaux.

Depuis mars 2008, 352 marchés ont intégré une clause d'insertion au titre de l'article 14 pour un volume de 133 000 heures d'insertion, correspondant à 27 équivalents temps plein par an sur trois ans. Les outils les plus fréquemment mobilisés sont les ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion) et les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification. Parmi les chantiers majeurs du Département, nous pouvons citer par exemple le chantier du Musée des Confluences, où près de 20 000 heures d'insertion ont été signées, dont plus de 10 000 sont d'ores et déjà réalisées, et le chantier du bâtiment des Archives, qui va bientôt démarrer et qui porte sur 3 850 heures d'insertion.

Je crois que tous ces outils que nous pouvons mobiliser sont forcément importants pour ces personnes. Nous sommes en train de travailler au plus près du terrain puisque nous disposons de Commissions Locales d'Insertion sur tous les secteurs. Nous avons également la chance, dans le département du Rhône, de bénéficier d'un outil de proximité, les Maisons du Département, situées sur tous les cantons et nous travaillons également avec leurs responsables pour faire en sorte qu'eux aussi s'impliquent dans les petits chantiers pour qu'à chaque fois, nous puissions tenter de faire bénéficier les publics en voie d'insertion des chantiers que nous lançons.

C'est donc avec un grand plaisir et une forte volonté que nous signerons cette charte, aux côtés des autres partenaires. Merci. »

Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, Député du Rhône, Ancien Ministre :

« Merci Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, mes chers collègues.

La Région est partenaire de cet accord comme elle l'a été au cours de cette année sur deux accords importants que nous avons signés avec l'Etat, Monsieur le Préfet.

Le premier porte sur la territorialisation des politiques d'emploi et de formation pour que nous soyons ensemble sur les mêmes territoires. En effet, la première absurdité française veut que les découpages administratifs ne se superposent pas.

Il a donc fallu ensemble, avec Monsieur Delarbre et Madame Puthod, Vice-présidente chargée de l'emploi, trouver les territoires sur lesquels nous intervenons. Ce sont les 27 contrats territoriaux emploi formation centrés sur les Maisons de l'Emploi pour des actions qui visent à faire converger nos politiques.

Nous avons ensuite signé la semaine dernière un accord sur la sécurisation des parcours professionnels. L'important est que les partenaires sociaux étaient à nos côtés, à la fois les représentants des employeurs et ceux des salariés, pour accompagner les mutations professionnelles que les uns et les autres peuvent connaître en matière d'emploi. Nous connaissons d'ailleurs la situation d'un certain nombre d'entreprises aujourd'hui menacées sur l'agglomération, comme Lejaby par exemple.

La signature que nous faisons tous ensemble montre une volonté commune d'intervenir pour favoriser l'insertion. Je ne reviendrai pas sur les chiffres du chômage – malheureusement, nous les connaissons tous – ni sur la situation de précarité. Je voudrais simplement souligner le rôle des 48 Missions Locales de la région qui reçoivent chaque année 110 000 jeunes qui viennent frapper à leur porte. Or nous avons calculé qu'en moyenne, chacun de ces jeunes avait passé 37 mois dehors avant d'aller frapper à la Mission Locale. Nous pouvons donc imaginer ce qu'il s'est passé : les galères, les petits boulots, les moments d'attente et de déprime. Pour les Missions Locales, la question est donc de savoir comment apporter des réponses en matière d'emploi, de logement et de santé, mais d'abord en matière d'emploi.

Les entreprises d'insertion sont une possibilité. La région et l'agglomération lyonnaise ont beaucoup d'entreprises d'insertion et nous faisons appel à elles pour des actions. Le Sénateur-Maire parlait d'entretien, je pense aussi aux buffets pour nos réceptions.

La mobilisation autour des clauses d'insertion dans les marchés publics est également très importante. De ce point de vue, nous avons deux objectifs. Le premier est de veiller à ce que la commande publique reste à un niveau élevé et qu'elle ne régresse pas. Je le dis car nous allons débiter notre session budgétaire. Nous avons prévu un volume d'investissements qui sera au même niveau que les deux années précédentes (de l'ordre de 650 millions d'euros). La Région n'est maître d'ouvrage que pour un tiers de ces 650 millions d'euros puisque notre patrimoine, ce sont les lycées, mais elle joue aux côtés de l'Etat, des établissements publics, des communes et des communautés d'agglomération, un rôle très important par les financements. Dans un certain nombre de projets de l'agglomération, nous retrouvons aussi des financements de la Région.

Je dois dire, Monsieur le Préfet, que nous avons une certaine inquiétude car, sur l'année 2011, dans nos contrats de développement territoriaux, nous assistons pour la première fois à une sous-consommation des crédits qui montre que de nombreuses collectivités se trouvent en difficulté pour engager des programmes ou ne serait-ce que pour accéder au crédit qui risque de devenir un sujet prédominant en 2012 pour les entreprises et pour les collectivités publiques. Le fait que la Caisse des Dépôts ait choisi, à la demande du Gouvernement, de consacrer 5 milliards d'euros aux prêts aux collectivités est un élément de réponse

important, mais c'est un sujet qui nous inquiète sur les financements publics pour les prochains mois. Même si nous avons obtenu les trois A, qui sont très symboliques dans ce domaine, pour la gestion de la Région, il faut quand même dire que le déblocage des fonds publics reste un sujet crucial.

La charte vise à s'inscrire dans le Code des Marchés Publics. L'article 14 permet de faire appel à des entreprises d'insertion ou de recruter directement des salariés en insertion, l'article 30 permet de passer des marchés de qualification et d'insertion professionnelle et l'article 53 permet de faire des performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté. Il y a donc des éléments qui permettent dans les marchés publics d'introduire ces démarches d'insertion et je dois dire que les maîtres d'ouvrage qui sont ici mais aussi les entreprises du bâtiment et des travaux publics et les entreprises d'entretien répondent à notre demande, ceci pour deux raisons très simples : d'abord parce qu'elles ont besoin de personnels et qu'il n'est pas facile de les recruter et ensuite parce qu'il y a une dimension citoyenne dans leur attitude. Le Président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics dit d'ailleurs bien que les entreprises ont des besoins en personnels qualifiés et que l'insertion permet de franchir une première marche, mais qu'il faut aussi tenir compte de la situation générale de notre pays.

Sur le chantier de l'Hôtel de Région qui a été terminé cette année, 45 000 heures d'insertion ont été réalisées. Des clauses d'insertion ont également notamment été intégrées dans les chantiers du lycée Boissy d'Anglas à Annonay (10 000 heures) et du lycée Jacques Brel à Vénissieux qui démarrera l'année prochaine (15 000 heures). Nous sommes donc inscrits dans une démarche sociale importante.

Les rencontres que vous aurez aujourd'hui permettront d'échanger sur les expériences. Je me réjouis donc que nous y participions tous ensemble. Je pense que la force de la Région Rhône-Alpes est une capacité d'agir en commun et d'être ensemble, collectivités publiques, maîtres d'ouvrage, entreprises et structures d'insertion, et je crois que c'est ce qui nous permet, un peu mieux que les autres peut-être mais dans une situation difficile, d'essayer de passer ce cap pour l'économie française et, au-delà, pour l'ensemble de nos concitoyens et notamment les jeunes qui sont en difficulté. Merci. »

Jean-François CARENCO, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône :

« Monsieur le Sénateur-Maire, Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Vice-président du Conseil général, Mesdames, Messieurs les maires, les élus, Messieurs les donneurs d'ordres et maîtres d'ouvrage, je salue également mon collègue, Alain Marc, Préfet délégué à l'égalité des chances, Je veux d'abord vous remercier, Monsieur le Maire, Président du Grand Lyon, de nous recevoir dans vos locaux de la communauté urbaine. Nous travaillons depuis longtemps sur l'organisation de cette rencontre entre les maîtres d'ouvrage publics, avec le Grand Lyon, la Ville de Lyon, les services de l'Etat et Michel Delarbre, et il était tout naturel que, sur un projet dont je vais présenter la genèse,

nous nous retrouvions avant cette réunion pour signer cette charte. Merci de l'avoir accepté ainsi.

Cet engagement pour l'emploi et l'insertion en Rhône-Alpes signifie que, dans ses appels d'offres, l'acheteur public, qu'il s'agisse de l'Etat, d'une collectivité locale ou d'un bailleur social, devra demander aux entreprises soumissionnaires de réserver une partie des heures de travail à des personnes confrontées à des difficultés particulières de recrutement.

Le Code des Marchés Publics permet dorénavant les clauses dites d'insertion ou clauses sociales. Toutes poursuivent le même but : l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Ces clauses ont une longue histoire. Elle a commencé avec l'ANRU dès 2003, avec le programme national de rénovation urbaine dont les investissements devaient concourir à l'insertion professionnelle des habitants des zones urbaines sensibles. Ce principe s'imposait et s'impose toujours aux communes intéressées.

Dans la foulée des directives européennes, le Code des Marchés Publics a été modifié en 2006 et y ont été insérées les dispositions nécessaires à la mise en place d'achats publics responsables. Ce sont les fameuses clauses sociales ou clauses d'insertion dont je parlais tout à l'heure.

Enfin, pour l'Etat stricto sensu, une montée en puissance a eu lieu avec la mise en place du Service des Achats de l'Etat en 2009 dont l'une des missions est de veiller à utiliser la commande publique comme levier pour l'insertion.

L'Etat, ici au niveau régional, essaie de le faire comme chacun d'entre nous et je voudrais souligner la signature de partenariats avec l'URCLIE, présidée par Madame Condemine qui, pour ce qui nous concerne, renvoie à un travail partenarial avec une organisation qui fait le relais avec les publics.

Que faisons-nous aujourd'hui ? Nous en avons parlé avec le Président Queyranne lors d'une visite de chantier à Sathonay-Camp et nous nous étions dit qu'il serait bien que nous regardions si nous pouvions rassembler tous ceux qui font quelque chose. Marginalement, cela va peut-être amplifier notre action. Je dis bien marginalement car chacun a maintenant cette volonté, mais l'important est le signal que nous donnons.

Nous donnons en effet un signal à tous ceux qui s'occupent des personnes en situation d'exclusion pour qu'ils puissent dire : « Oui, nos responsables administratifs et politiques reconnaissent le travail que nous faisons et ils essaient de nous donner cet outil. » C'est aussi à eux qu'il faut penser aujourd'hui. Nous leur donnons le signal qu'il n'y a pas de découplage entre ceux qui s'occupent au quotidien des gens qui sont exclus et ceux qui dépensent l'argent et qui passent des marchés. Il est très important de donner ce signal de couplage collectif. Nous donnons également un signal collectif aux maîtres d'œuvre et aux entreprises. Beaucoup le font mais, comme toujours dans la vie, il y a quelques récalcitrants. Ceux-là savent que, collectivement, ils ne pourront plus être dans la course s'ils ne font pas cela et cela me paraît très important.

Le troisième signal, nous le donnons à toute la population qui est dans la diffi-

culté, quel que soit son statut, les acheteurs publics se rassemblent. Le Maire l'a dit aussi et il est très important de donner ce signal à la population. Oui, la situation est difficile, le Président de la Région l'a évoqué, je l'ai également évoqué hier avec des collaborateurs du Président de la République. Les investissements pour de grands travaux sont difficiles pour les hôpitaux et les collectivités locales. Il faut vite que les milliards évoqués (une première tranche de 1,5 + 1,5 qui va même au-delà maintenant) pour le financement des collectivités locales pour la partie emprunt se mettent en place. Les uns et les autres, vous prenez des initiatives, vous essayez d'aller chercher l'argent là où il est, mais il faut que l'Etat le fasse. Je l'ai évoqué aussi avec le Président du Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, notre ami Michel Bouvard qui connaît bien la région.

Nous allons donc essayer avec ce système d'aller plus loin mais j'insiste encore une fois, en y allant ensemble. C'est la leçon de ce matin. Cette vision que les décideurs publics doivent donner à ceux pour qui ils travaillent m'apparaît essentielle et j'ai une vraie émotion à voir tous les acheteurs publics qui sont là et qui ont rejoint notre appel commun. »

Gérard COLLOMB :

« Merci, Monsieur le Préfet. Y a-t-il quelques questions de journalistes avant que nous ne signions la charte ? »

Un journaliste :

« L'objectif est-il de généraliser les clauses dans tous les marchés que vous allez passer ? Avez-vous des objectifs plus ambitieux que les premiers bilans que vous avez faits jusqu'à présent ? »

Gérard COLLOMB :

« Comme l'ont dit le Président Queyranne et Monsieur le Préfet de région, il y a quelques années, cette démarche n'était pas encore dans nos habitudes et elle a commencé doucement. Aujourd'hui, elle est généralisée chez les maîtres d'ouvrage mais aussi comprise par les entreprises, ce qui n'était pas le cas il y a encore cinq ou six ans. Elles considéraient alors le dispositif comme une contrainte supplémentaire que nous leur imposions.

Vous voyez que la liste de celles et ceux qui vont signer la charte est extrêmement longue. Bien évidemment, notre engagement n'est pas chiffré, mais notre volonté est d'essayer de progresser. Je vous ai d'ailleurs dit tout à l'heure que le Grand Lyon allait essayer de passer à une deuxième phase. C'est la volonté affirmée des uns et des autres de progresser.

J'invite désormais tous les signataires de la charte à venir nous rejoindre. »

Jean-François CARENCO :

« Monsieur le Maire, nous avons là la visualisation de ce que nous disions tout à l'heure. C'est un signe pour la population, pour les exclus et pour ceux qui travaillent sur ces sujets. »

Gérard COLLOMB :

« Absolument. C'est très important. »

